

M. Deachman: Le député porte son chiffre à 30c en parlant du pétrole qui y est importé et expédié ensuite. Ce n'est pas réellement ce que fait l'industrie pétrolière.

J'aimerais aussi mentionner la loi sur les eaux intérieures du Nord qui protège les eaux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest tout comme les lois provinciales protègent les eaux des provinces. Nous avons aussi adopté la loi sur la mer territoriale et les zones de pêche qui porte à 12 milles la limite de celles-ci. Elle vise sur la côte ouest, l'Entrée Dixon, le détroit d'Hecate et le détroit de la Reine-Charlotte. Je tiens également à me reporter aux modifications à la loi des pêcheries qui ont renforcé les règlements régissant la décharge d'eaux d'égouts et de déchets dans les eaux que fréquente le poisson.

• (1710)

Je veux parler des modifications à la loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz, qui prévoient de strictes mesures de sécurité et de contrôle de la pollution pour les opérations de forage au large des côtes, empêchant ainsi le forage du pétrole dans le golfe de Georgie, ce qui permet d'éviter des catastrophes comme celle qui s'est produite à Santa-Barbara, aux États-Unis. C'est une question qui préoccupe énormément les habitants de la côte ouest. Le golfe de Georgie est une petite mer intérieure, l'un des meilleurs coins du monde pour la navigation sur des eaux intérieures, pour la pêche amateur et commerciale, les activités récréatives, mais il pourrait tout aussi bien disparaître complètement à la suite d'un sinistre comme celui de Santa Barbara.

Je veux également parler de la loi sur la sécurité des véhicules automobiles, aux termes de laquelle il faut équiper les nouvelles voitures d'un dispositif visant à réduire l'émission des gaz d'échappement et à diminuer le bruit. Puis, la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique que nous venons d'adopter et qui confère au gouvernement le droit d'établir des normes relatives à la pollution atmosphérique d'un bout à l'autre du pays. Il y a bien d'autres lois que le gouvernement a adoptées pour lutter contre la pollution. Nous avons diminué la quantité de phosphates dans les détergents dans le cadre de la loi sur le contrôle des pesticides, qui restreint considérablement l'emploi du DDT et autres pesticides. Des avantages financiers ont été offerts aux industries pour acheter des appareils propres à réduire la pollution de l'air et de l'eau, de telle sorte qu'elles n'ont aucune excuse de ne pas réduire le volume de pollution dont leurs usines sont la source.

Le gouvernement, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a consenti des prêts aux municipalités en vue de la construction d'usines de traitement des eaux usées. C'est grâce au prêt très considérable que la Société lui a consenti que Vancouver a pu financer une bonne partie des travaux de construction de son usine de l'île Iona. Cette usine, fort appréciée des résidents de la Baie English, n'a pas peu contribué à l'embellissement des parcs de la région.

Monsieur l'Orateur, ce ne sont là que quelques-unes des lois que le gouvernement actuel a adoptées depuis 1968 dans sa lutte contre la pollution. Je pense que nous, députés, pouvons à juste titre nous attribuer une bonne part du mérite des décisions prises et des mesures adoptées en vue de combattre la pollution au Canada.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui, présentée par le député de Kootenay-Ouest (M. Harding), est [M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger).]

d'une grande portée et nous touche tous, quelle que soit notre situation financière et peu importe où nous demeurons au Canada. Les problèmes de la pollution de l'environnement, de l'écologie, etc., ont aujourd'hui une envergure internationale; ils sont d'une gravité à laquelle nous ne pouvons échapper. C'est un problème auquel nous devons tous faire face et consacrer à l'avenir plus de fonds que dans le passé.

Même dans ma circonscription, tout d'abord rurale et non industrialisée, un nombre croissant de gens s'inquiètent de l'environnement en général. Ces derniers mois, j'ai reçu des visites et des lettres au sujet de la pollution de l'air et de l'eau. Au mois de janvier, j'ai reçu la visite d'un cultivateur qui ne voulait pas que son bétail boive l'eau de la rivière Qu'Appelle parce que d'autres villes y déversaient leurs déchets. De plus en plus nombreux sont ceux qui deviennent conscients du problème, alors que les nouvelles le mentionnent chaque jour et que leurs lectures leur apprennent les effets de la pollution sur l'eau et l'air.

Monsieur l'Orateur, je pense que la question générale de la pollution est un autre exemple du retard que l'évolution et la politique sociale ont sur la technologie. Les 20 ou 30 dernières années ont été marquées par la révolution technologique, mais nos politiques et nos institutions sociales n'ont pas suivi son rythme. Autrefois, l'homme avait peu d'influence sur l'environnement. Il polluait quelques cours d'eau, en appauvrissait quelques-uns qu'il transformait en déserts, mais, la plupart du temps, la nature parvenait à se reconstituer. Les cours d'eau se nettoyaient. La nature faisait vivre l'homme et elle demeurait maîtresse. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, alors que c'est l'homme qui contrôle la nature. Depuis 60 ou 70 ans, sur le plan quantitatif, ses modes de vie ont subi un changement radical et l'humanité confond aujourd'hui la nature.

C'est fondamentalement le problème que nous débattons aujourd'hui. Nous sommes la première génération à posséder le pouvoir de décider de notre propre destinée. Nous avons le pouvoir de détruire notre environnement à l'aide d'armes nucléaires, biologiques, etc. Bien des effets à long terme de ces armes sont inconnus et nous nous sommes créé un environnement cauchemardesque. Nombreux sont ceux dans le monde qui respirent du smog et se nourrissent d'aliments pollués par les insecticides. Les rivières et les lacs sont si pollués que les poissons ne peuvent plus y vivre. Beaucoup de nos richesses non renouvelables sont en cours d'épuisement sans que soit prévu aucun plan à long terme pour les générations à venir.

En me documentant pour préparer cet exposé j'ai découvert quelques faits terrifiants. Chaque année l'homme ajoute quelque 140 milliards de tonnes d'oxyde de carbone dans l'atmosphère; en Amérique du Nord chaque habitant ajoute par jour dans les cours d'eau une moyenne de 120 gallons d'eaux usées. La majorité des polluants finissent dans l'océan et nos écologistes nous avertissent des effets à long terme qu'ils auront sur les planctons et la faune des océans qui produit 70 p. 100 de notre oxygène; chaque année nous ajoutons à l'atmosphère quelque 7 millions de tonnes d'insecticides; la pollution provoquée par les carburants aura peut-être doublé d'ici 1980. Nous connaissons la proportion actuelle de smog dans certaines grandes villes et il est possible que d'ici 8 ou 10 ans les citadins doivent porter des masques à gaz pour pouvoir respirer.

Il est évident que ce problème dépasse nos questions politiques et économiques. Il faut agir avant qu'il ne soit